

le 29 juin 2018

Nos réf. : CACISE173025

Compte-rendu de la réunion du GT 2 « Qualité de l'environnement intérieur » le 27 juin 2018 à Corté

10 participants :

Présents	Organisme	Coordonnées
MARSILY Vannina	Mutualité	v.marsily@mutualite-corse.fr
BERNARDI Nicolas	Qualitair Corse	n.bernardi@qualitaircorse.org
FINIDORI Sophie	AUE	sophie.finidori@ct-corse.fr
SETA Jean-Marc	DDTM 2A	jean-marc.seta@corse-du-sud.gouv.fr
BURESI Jean-Philippe	ARS Corse	jean.philippe.buresi@ars.sante.fr
VINCENT Josselin	ARS Corse	josselin.vincent@ars.sante.fr
VITTORI Christian	Collectivité de Corse	christian.vittori@corsedusud.fr
ALFONSI Jean	Collectivité de Corse	jean.alfonsi@corsedusud.fr
SANTONI François	Laboratoire OEHC	laboratoire@oehc.fr
DUCOURET Mélanie	DREAL Corse	melanie.ducouret@developpement-durable.gouv.fr

Excusées :

- Virginie BOLLINI – ADEME
- Laurence CULIOLI - CESEC

Sommaire

1.	Synthèse de la deuxième session	2
2.	Production du GT2 en séance	2
3.	Synthèse	5

1. Synthèse de la deuxième session

La première session s'est tenue le 06 juin 2018. Un compte-rendu a été diffusé. Il contient les actions proposées suite à l'analyse des logigrammes produits par l'ensemble des participants lors de la première session. Tout le monde a bien reçu le compte-rendu du GT2 session 2. Aucune remarque et aucun complément ne sont formulés.

Le compte-rendu est validé par les personnes présentes à cette troisième session.

2. Production du GT2 en séance

Lors de cette troisième session, les participants sont partis des travaux réalisés précédemment. Lors des deux premières sessions, les travaux ont été dirigés sous forme d'ateliers. Lors de cette troisième session, les réflexions ont été menées en plénière avec l'ensemble des participants. L'objectif de la séance étant de faire une analyse rapide des actions et de les prioriser avant une présentation au comité d'Animation le 13 juillet prochain.

En amont, les participants devaient mener une réflexion en prenant en compte les autres programmes/plans/schémas régionaux, le PNSE3 et tout autre document paraissant pertinent, ainsi que préparer un argumentaire pour cette session

► Atelier 1 : Qualité de l'air intérieur et exposition domestique (chauffage au bois, matériaux de construction, produits intérieurs, radon, amiante, métaux lourds, allergènes, bruit...)

A la suite des 4 logigrammes produits en sessions 1, 8 actions avaient été proposées lors de la session 2. Lors de cette troisième session, les actions ont été retravaillées puis priorisées pour aboutir à 8 actions pour cet atelier.

Le tableau suivant présente les actions retenues et leur priorité.

Objectif	Fiche action	Priorité	Commentaires
Informer	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des ateliers pédagogiques à destination des scolaires et du grand public - Recenser les outils de communication et de pédagogie déjà disponibles ⇒ Créer des modules de sensibilisation Santé-environnement à destination des scolaires 	2	<p>Regroupement des deux fiches d'actions</p> <p>A élargir à la santé-environnement</p> <p>Travailler avec le rectorat pour les scolaires</p>
	Porter une stratégie globale et partagée d'information, de communication et de mobilisation sur la qualité de l'air intérieur	1	

Objectif	Fiche action	Priorité	Commentaires
	Introduire des nouvelles pages dans le Carnet de santé pour sensibiliser les jeunes parents à la santé-environnement	2	Solliciter les deux médecins de la collectivité → ARS
Réduire l'influence de l'environnement extérieur sur l'environnement intérieur	Réaliser un diagnostic Santé-Environnement en Corse	1	
	Créer chaque année un appel à projet Santé Environnement : - Identifier chaque année les axes prioritaires - Définir le portage de gouvernance et financier	1	
Surveiller l'environnement intérieur	Réaliser des campagnes de qualité de l'air intérieur dans le cadre des programmes de rénovation énergétique	1	Une campagne est en cours (radon dans des logements en rénovation énergétique) – des mesures sont réalisées avant et après travaux. Des mesures de QAI pourraient être réalisées en même temps. (application du protocole QQAI – protocole BPE). ⇒ Construction locale de connaissance locale
Agir au quotidien pour un air intérieur de qualité	Sensibiliser sur les produits du quotidien (entretien) : mettre à disposition les outils de connaissance (guide ADEME par exemple) pour les professionnels	3	Voir avec la DIRRECTE si maintien
	Mettre clauses dans les appels d'offre des services publics) pour promouvoir des produits d'entretien respectueux Sensibiliser les élus ⇒ Fusionner ces deux actions dans une action « Créer des modules de formation Santé Environnement pour sensibiliser les Elus »	2	Cette action de formation des élus est identique à celle décrite en GT1.

Remarque : aucune action n'est abandonnée par rapport à la session précédente

► **Atelier 2 : Habitat indigne**

A partir d'un logigramme produit en session 1 et des actions rédigées à la suite de la session 2, 2 actions sont formalisées.

Le tableau suivant présente les actions retenues et leur priorité.

Objectif	Fiche action	Priorité	Commentaires
Améliorer la coordination des acteurs autour des situations individuelles	Promouvoir les guichets uniques en matière d'aide et d'accompagnement sur l'efficacité énergétique, la précarité énergétique et l'habitat indigne A destination du grand public	1	A destination du grand public Voir avec DDTM
	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la formation des acteurs de terrain pour repérer et orienter vers les dispositifs adaptés aux situations d'habitat indigne et de précarité énergétique - Développer la lutte contre l'habitat indigne avec la création d'un PDLHI en Corse-du-Sud ou d'un pôle régional - Développer la formation des élus pour le repérage et le traitement des situations de précarité énergétique et d'habitat indigne, en lien avec la loi ELAN <p>⇒ Améliorer la coordination des acteurs dans la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique</p>	1	<p>Fusion de 4 fiches initiales (E9 à E12) = Habitat Indigne / Précarité énergétique</p> <p>Il y a beaucoup d'acteurs sur le sujet. Il faudrait coordonner les actions</p>
Améliorer la coordination des acteurs autour des situations individuelles	Etudier l'opportunité de créer un observatoire régional (action reprise du PRSE 2)		Cette action est abandonnée – la connaissance existe/ Maintenant il faut agir et coordonner les acteurs (cf action précédente dans le tableau)

► **Atelier 3 : Bâtiment (matériaux, écoconstruction...), ventilation et efficacité énergétique**

A partir des 2 logigrammes produits en session 1 et des actions rédigées à la suite de la session 2, 3 actions sont formalisées.

Le tableau suivant présente les actions retenues et leur priorité.

Objectif	Fiche action	Priorité	Commentaires
Garantir simultanément efficacité énergétique et amélioration de la qualité de l'air intérieur	Sensibiliser les élus et les techniciens des collectivités à la santé environnement en construction ou rénovation de bâtiments pour agir sur les documents d'urbanisme et de planification pour promouvoir des constructions plus saines ⇒ Sensibiliser les Elus et techniciens de collectivité pour une meilleure prise en compte des sujets Santé Environnement	2	Cette action de formation des élus est identique à celle décrite en GT1.
	Sensibiliser les professionnels du secteur à la santé environnement en construction ou rénovation de bâtiments.	3	
	Une nouvelle action : Santé environnement dans l'enseignement universitaire et supérieure (dans un axe « soutenir les actions de formation ») ⇒ Développer des modules santé environnement dans l'enseignement supérieur et professionnel	2	
Garantir simultanément efficacité énergétique et amélioration de la qualité de l'air intérieur	<i>Etendre les préconisations et les réglementations sur la qualité de l'air intérieur aux bâtiments autres que les Etablissements Recevant du Public</i>		<i>Abandonnée - les prescriptions existent et sont planifiées.</i>

3. Synthèse

Cette troisième session 12 fiches d'actions ont été retenues et formalisées.

Ces fiches d'actions sont priorisées de la façon suivante :

- Priorité 1 : 6 fiches d'actions ;
- Priorité 2 : 4 fiches d'actions ;
- Priorité 3 : 2 fiches d'actions.